



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Emploi

Question écrite n° 37924

Texte de la question

M Guy Hermier attire l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur les violences policières dont des jeunes et des élus ont été victimes, le vendredi 26 février, à l'ANPE de L'Estaque, dans le 16^e arrondissement de Marseille, et contre lesquelles il tient à élever la plus vive protestation. Ces jeunes entendaient protester contre la circulaire qu'il a adressée aux ANPE afin qu'elles radient purement et simplement les jeunes qui refusent les TUC. Au lieu de proposer de véritables emplois à ces jeunes qui n'acceptent pas d'être trimbalés de stages bidons en boulots bricolés, sans aucun débouché, il veut désormais les sanctionner, les priver de tout droit. Et lorsqu'ils s'indignent, il leur envoie les CRS. C'est inacceptable. Le ministre doit prendre conscience que la lutte des jeunes contre cette iniquité ne peut manquer de grandir et qu'elle recevra le soutien résolu des élus communistes. C'est pourquoi, avec ces jeunes, il exige une fois encore que soit immédiatement retirée une circulaire aussi revoltante.

Données clés

Auteur : [M. Hermier Guy](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37924

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 1988, page 1080